

FORMULAIRE DE LOCATION DE LA SALLE

Le contrat de location est conclu entre :

La commune de Saint-Martial-d'Albarède, représenté par Monsieur Francis CIPIERRE, maire, ou, en cas d'absence par un adjoint, dument habilités

ET

Monsieur, Madame, Mademoiselle :

Demeurant :

Téléphone :

Mail :

.....

Nommé le locataire.

Le contrat de location est conclu pour :

Une période de (en jours ou heures)

Du (indiquer la date)..... à (indiquer l'heure).....

Au (indiquer la date)..... à (indiquer l'heure).....

Engagement des parties :

- ⇒ Le locataire s'engage à avoir pris connaissance du règlement intérieur applicable aux salles des fêtes communales.
- ⇒ Il atteste plus particulièrement avoir pris connaissance de l'article 4 relatif à la sécurité des personnes au sein de la salle communale.
- ⇒ Le locataire atteste également qu'il a souscrit une assurance en responsabilité civile en qualité d'utilisateur et d'organisateur.

Tarifs :

Le tarif applicable à la présente location est de :€

Etat des lieux :

Le locataire devra contacter le secrétariat de mairie au moins une semaine avant la manifestation pour définir la date d'état des lieux et de remise des clefs. A cette occasion, il remettra au représentant de la commune, un chèque de caution de 400 € (sauf pour la salle des associations).

A Saint-Martial-d'Albarède, le

Le locataire

Le maire,
(Ou à défaut le représentant communal)